

Image not found or type unknown



Terrain constructible ou pas?

Par **jeremaille**, le **17/01/2009** à **12:13**

Bonjour
Je suis intéressé par un terrain de 3200m² avec une maisonnette cadastrée d'environ 50m² et viabilisée.
Je souhaiterais découper la parcelle en lots, mais le propriétaire ne sait pas si la parcelle est constructible.
Ma question est à partir du moment où une habitation cadastrée est présente sur la parcelle, celle-ci n'est-elle pas d'office constructible?
Quels sont les coûts (urbanisme, voirie, permis de lotir....)?
Merci de m'éclairer....